

## **Communications municipales à la séance du Conseil communal du 3 décembre 2010**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité vous fait part des communications suivantes:

### **1. Personnel communal**

Vous trouverez, ci-jointe, la liste des mutations au sein du personnel communal, pour l'année 2010.

### **2. Personnel communal, jubilaires**

#### Pour 10 ans de service:

DUPERTUIS Sandrine	Responsable du réfectoire du Pontet
GOY Mireille	Secrétaire au service des bâtiments
HORVATH Livia	Bibliothécaire
MAYOR Stéphanie	Employée de commerce au greffe municipal

#### Pour 15 ans de service:

LOPIZZO Alain	Employé de commerce au service des finances
PORCHET René	Concierge au service des bâtiments

#### Pour 20 ans de service:

ANDEREGG Charles	Adjoint au chef du service des bâtiments
BURKLI Gunther	Ouvrier au service des travaux, domaines et environnement

#### Pour 25 ans de service:

ROSALES Ricardo	Employé de bureau au service des travaux, domaines et environnement
-----------------	---

#### Pour 30 ans de service:

ISOZ Liliane	Cheffe d'office au contrôle des habitants
OLIVA Françoise	Cheffe du personnel
SCHECK Hannelore	Concierge au service des bâtiments

### 3. Préavis No 19/2008 – Aménagement d'un poste de ville pour la Police de l'Ouest – Crédit de construction, décompte de clôture

Les travaux relatifs à l'objet précité sont terminés. Le montant total dépensé indiqué ci-après est conforme avec la comptabilité, plus précisément avec le compte n°9123.16.

Montant du crédit accordé par le préavis n°19/2008	Fr.	362'000.--
Montant total des dépenses	Fr.	<u>356'070.05</u>
Moins-value de dépenses	Fr.	<u>5'929.95</u>

Tous les travaux ont été exécutés conformément au préavis. En outre, à la demande de Polouest, un garage supplémentaire pour le fourgon a été installé, sans dépasser le crédit initial.

### 4. Préavis No 1/2010 – Acquisition et implantation de deux panneaux lumineux supplémentaires – Demande de crédit, décompte de clôture

Les travaux relatifs à l'objet précité sont terminés. Le montant total dépensé indiqué ci-après est conforme avec la comptabilité, plus précisément avec les comptes n° 153.5060.304 et 153.6190.304.

Montant du crédit accordé par le préavis n°19/2008	Fr.	89'000.--
Montant total des dépenses	Fr.	<u>92'343.40</u>
Plus-value de dépenses	Fr.	<u>3'343.40</u>
Subvention FERL	Fr.	30'000.--
<b>Coût net</b>	<b>Fr.</b>	<b>62'343.40</b>

La plus-value de dépenses est due à des travaux en rapport avec le branchement sur le réseau électrique, dont les fouilles ont nécessité des moyens plus conséquents.

### 5. Suite à l'interpellation déposée par M. le Conseiller communal Michel Miéville lors du Conseil du 15 octobre 2010, la Direction des écoles apporte les précisions suivantes aux questions ci-dessous

- *M. Miéville demande à tous les Conseillers municipaux s'ils ont connaissance que certains élèves consomment des produits illicites dans la cour d'école ou ses alentours ?*

Non, l'ensemble du Collège municipal n'est pas au courant.

Pour répondre à cette question, il serait utile de connaître précisément la source d'une telle information, afin de savoir vers quel organisme orienter un signalement: Police – Ecoles – Sociétés... ?

De quelle cour d'école s'agit-il ? Quel est l'âge approximatif des élèves ?

A quel moment de tels évènements se produisent-ils ? En journée ? Durant les périodes scolaires, en soirée, lors de manifestations ou autre ?

De quel genre de produits illicites est-il question ?

- *La Municipalité ou la Direction des écoles sont-elles informées quand une enquête est ouverte à l'encontre d'un de ces élèves ?*

Non, les enquêtes, quelles qu'elles soient, ne sont pas révélées ni à la Municipalité, ni à la Direction des écoles. Il s'agit là d'une procédure légale découlant du règlement de Police.

- *Quelle information ou marche à suivre sont données aux élèves qui auraient vu des jeunes gens en possession de matières illicites ?*

La gestion d'un établissement scolaire dépend de la Direction des écoles, sous la responsabilité du DFJC.

Chaque année les parents des élèves reçoivent une brochure intitulée "informations et directives à l'attention des élèves et de leurs parents" précisant les règles et usages de l'établissement.

Il faut savoir que tout au long de leur scolarité les élèves bénéficient de différentes formes de prévention et d'informations sur le sujet.

Dès leur entrée à l'école, la police intervient dans les classes.

Il est important de relever que les élèves se confient la plupart du temps à l'adulte auprès duquel ils se sentent en confiance. Pour créer un tel climat, des conseils de coopération par classe ont lieu chaque semaine. Les médiateurs nommés de l'établissement scolaire passent dans les classes chaque année pour se présenter aux élèves et expliquer leur mission. A Ecublens, il y en a 3. Les élèves peuvent s'adresser à eux en toute confidentialité et savent qu'ils peuvent se confier sans danger, de même qu'aux enseignants, aux doyens ou à la Direction. Ils ont également l'opportunité de rendre visite à l'infirmière scolaire à qui ils peuvent parler de leurs soucis et préoccupations. Malgré tout, il est impératif que les informations transmises par les élèves soient vérifiées et ce sont les adultes œuvrant dans l'école qui sont à même de connaître la marche à suivre lorsqu'ils reçoivent de telles informations.

## **6. Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), séance d'information**

Une rencontre sera organisée par Lausanne Région pour présenter les derniers développements du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), le jeudi 10 février 2011, à 18 h 30, au Centre des Congrès de Beaulieu à Lausanne. De plus amples informations sur la tenue de cette réunion vous seront transmises directement par Lausanne Région dans les prochaines semaines.

## **7. Réponse aux vœux émis par M. le Conseiller communal Alain Blanchoud demandant le réexamen de l'utilisation des radars installés à l'avenue du Tir-Fédéral et à la route du Pont-Bleu, ainsi que les problèmes de discipline des cyclistes et des piétons.**

La pose de deux mâts supportant le système de contrôle des feux et de la vitesse, placés respectivement au carrefour ch. des Cèdres – av. du Tir Fédéral et au passage pour piétons de la rte du Pont-Bleu, a fait l'objet d'un préavis accepté par le Conseil communal (préavis 16/2009 – remise à niveau des installations de signalisation et de régulation routière, installation d'une surveillance automatique du trafic le long du m1); il ne s'agit donc pas d'installations radar fixes, les appareils de contrôle eux-mêmes étant déplacés à intervalle réguliers sur les différents sites équipés des communes du district de l'Ouest lausannois.

Une analyse de la police de l'Ouest lausannois a démontré la pertinence de telles installations sur les sites en question, le contrôle automatique de la signalisation routière dans les carrefours et autres passages pour piétons ayant un effet préventif indéniable en matière de sécurité routière.

Les autres usagers de la route, tels les cyclistes et les piétons, peut-être dans une moindre mesure pour ces derniers, font également l'objet de contrôles ponctuels, ainsi que de campagnes de prévention régulières.

**8. 90<sup>e</sup>, 99<sup>e</sup>, 100<sup>e</sup> et 103<sup>e</sup> anniversaires**

Au cours de cette année, une délégation municipale a eu le plaisir de fêter les personnes suivantes:

**90 ans**

15 janvier 1920	Mme Oberson Elise	Rte du Bois 21
26 janvier 1920	Mme Peytrignet Jeanne	Home Clair-Soleil
12 février 1920	M. Di Gregorio Mariano	Av. d'Epenex 12
6 mars 1920	M. Tschanz Karl	Av. d'Epenex 15
11 mars 1920	Mme Ramseyer Anathalie	Ch. de la Forêt 11
3 mai 1920	Mme Tonduz Eliane	Home Clair-Soleil
1 <sup>er</sup> juin 1920	M. Foglietta Gabriele	Rte de Vallaire 8
14 juin 1920	Mme Meylan Hélène	Ch. de la Forêt 23
30 août 1920	Mme Cuénet Lily	Home Clair-Soleil
2 septembre 1920	Mme Détraz Madeleine	Av. d'Epenex 19
8 octobre 1920	Mme Chevalley Frida	Home Clair-Soleil
18 octobre 1920	Mme Girardet Rachel	Home Joli Automne
25 octobre 1920	Mme Steinemann Margrit	Av. d'Epenex 17
20 novembre 1920	M. Piguet Droz Roger	Av. d'Epenex 13

**99 ans**

12 février 1911	Mme Curchod Isabelle	Home Clair-Soleil
21 avril 1911	Mme Porchet Corinna	Home Clair-Soleil
22 octobre 1911	Mme Rieder Berthe	Rue de Bassenges 32

**100 ans**

15 mai 1910	Mme Dovat Madelaine	Home Clair-Soleil
-------------	---------------------	-------------------

**103 ans**

20 mai 1907	Mme Cevey Alice	Home Clair-Soleil
-------------	-----------------	-------------------

*La Municipalité*

Annexe: Mutations au sein du personnel

Ecublens/VD, le 3 décembre 2010  
10.02.08 – PHP/cm